

AVANT-PROPOS

Alors que les compétences sont en passe de devenir la principale monnaie d'échange internationale du 21^e siècle, nos systèmes éducatifs se doivent de fournir aux élèves et étudiants les compétences requises par une économie globalisée fondée sur la connaissance. L'éducation doit notamment mettre l'accent sur les compétences qui favorisent l'innovation au sein de nos économies et de nos sociétés : créativité, imagination, communication et travail en équipe, pour n'en citer que quelques-unes. L'éducation artistique est particulièrement bien placée pour favoriser ces compétences. Certains considèrent que l'enseignement artistique favorise également l'acquisition de compétences fondamentales telles que la lecture ou les mathématiques.

Cet ouvrage a pour objectif d'évaluer l'impact de l'éducation artistique sur un vaste éventail de compétences en examinant de manière critique l'ensemble des travaux de recherche menés actuellement dans ce domaine. Une interprétation approfondie et nuancée des résultats nous amène à conclure que la prudence est de mise lorsque l'on avance certaines allégations concernant l'impact de l'éducation artistique sur les disciplines non artistiques et le transfert de compétences de manière générale.

Je souhaiterais souligner trois aspects qui ressortent particulièrement dans ce rapport.

Tout d'abord, il est prouvé que certaines formes d'éducation artistique ont un impact positif sur le développement de certaines compétences. L'éducation théâtrale permet, par exemple, d'améliorer significativement les compétences verbales liées à la lecture et à la compréhension de l'écrit, mais cette discipline n'est malheureusement pas systématiquement enseignée dans les écoles.

Deuxièmement, trop peu de recherches ont été menées sur l'impact de l'éducation artistique sur les résultats des élèves en termes de créativité, de pensée critique, de persévérance, de motivation scolaire et de concept de soi, ce qui ne nous permet pas de tirer des conclusions probantes sur cet impact éventuel. L'hypothèse selon laquelle l'éducation artistique favoriserait l'acquisition de ces compétences est plausible et il est prouvé que c'est parfois le cas. Cet impact dépend néanmoins de la manière dont les disciplines artistiques sont enseignées. Les différentes disciplines artistiques peuvent en effet être enseignées selon des méthodes qui permettent d'augmenter cet impact positif, mais il arrive également qu'elles soient très mal enseignées. Ceci prouve que, quelle que soit l'importance du programme éducatif, il est essentiel de mieux comprendre les pédagogies et attitudes qui conduisent à ces résultats.

Enfin, même s'il est essentiel pour les politiques éducatives de mieux comprendre comment l'éducation artistique – et l'enseignement d'autres matières – peut favoriser les compétences liées à l'innovation, je ne peux que souscrire à la dernière remarque des auteurs : même dans le cas où l'éducation artistique ne favoriserait pas l'innovation, elle a néanmoins toute sa place dans nos établissements scolaires, vu l'importance de l'art dans l'expérience humaine. J'ai effectivement bien du mal à imaginer une vie véritablement épanouissante sans art et sans un certain intérêt pour la culture.

Barbara Ischinger

Directrice de l'éducation et des compétences



Extrait de :
Art for Art's Sake?
The Impact of Arts Education

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264180789-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Ischinger, Barbara (2014), « Avant-propos », dans Ellen Winner, Thalia R. Goldstein et Stéphan Vincent-Lancrin, *Art for Art's Sake? : The Impact of Arts Education*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264183841-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.